

# Bouffée d'Air

Le bulletin de l'association  
Environnement et Développement Alternatif



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF

Anita Villers  
présidente



n°128  
Avril 2013

Il y a 30 ans nous écrivions  
**"Déchets, halte au gâchis !"**  
Aujourd'hui nous ajoutons **attention DANGER !!!**

En 1990, nous avons participé à la réflexion menée par la Communauté Urbaine de Lille concernant la gestion des déchets ménagers et avons souscrit l'achat d'une action lorsque la Société d'Économie Mixte Triselec Lille (SEM) a été créée en juillet 1992. Les habitants pré-trient leurs déchets ménagers qui sont ensuite collectés et triés de manière à préparer la valorisation des matières récupérées. Trois objectifs : trier, valoriser mais aussi convaincre producteurs et consommateurs de la nécessité de réduire à la source les futurs déchets ! Force est de constater que ce 3ème volet de la démarche, à nos yeux essentiel, est loin d'être atteint !

De plus des menaces pèsent actuellement sur les cours de reprise des matières à valoriser. Les pressions des majors du déchet s'accroissent pour reprendre la main de la gestion des déchets au détriment d'initiatives auxquelles nous n'avons cessé d'adhérer et pour le maintien desquelles nous continuerons à militer.

Dès 1996, avec l'exposition Halte au gâchis, nous évoquions aussi la gestion des déchets agricoles, industriels ainsi que celle des déchets industriels spéciaux nécessitant des traitements spécifiques tels ceux issus d'industries chimiques, de traitements médicaux.... Quant aux déchets de l'industrie nucléaire, nous évoquions l'extrême complexité des problèmes posés et dénoncions la constante fuite en avant consistant à repousser la question de la gestion de déchets qui posaient problèmes depuis l'interdiction de les jeter dans les fosses marines profondes !

Ils « attendent » toujours une solution que les ingénieurs au niveau mondial ne parviennent pas à trouver : aucune technologie si innovante soit-elle ne permet de diminuer les rayonnements très dangereux qu'ils génèrent en permanence. La radioactivité artificielle est là pour très très longtemps, les stocks deviennent monstrueux et il est impératif de s'en occuper !

2013 : un débat public limité à la région Champagne Ardennes est organisé pour tenter en quelques mois de rendre "acceptable" l'enfouissement de déchets nucléaires. Une pratique tout à fait contestable alors que nous sommes tous consommateurs d'électricité produite par l'énergie nucléaire et peu au fait de la complexité des problèmes posés !

Reste enfin une catégorie de déchets dont nous ne soupçonnons pas encore les effets à long terme sur nos milieux, ceux issus des nanotechnologies, des sources radiologiques faibles doses, diverses substances dont les effets à long terme ne sont pas du tout connus mais qui sont déjà largement répandus dans notre environnement quotidien.

La question de bon sens qui nous vient à l'esprit, naïve sans doute, pourquoi se lancer « encore » dans des technologies dont nous ne maîtrisons pas la gestion des déchets qu'elles génèrent ?? Quelle attitude adopter face à ces réalités incontournables : le découragement généré par un sentiment d'impuissance, le regret amer du « trop tard » ?

**En ce qui nous concerne, ce sera lucidité et vigilance pour imposer les solutions les moins catastrophiques possible !**

Co-financé par la DREAL  
Nord Pas de Calais

Environnement et Développement Alternatif  
23 rue Gosselet 59000 Lille Tél: 03 20 52 02 12 Fax: 03 20 86 26 06  
Membre de la MRES Site internet: [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)

EDITO

## Déchets ménagers

p 1: 1994 déchets Halte au gachis!  
30 ans plus tard: quelles évolutions?

p 3: Déchets au sein de la Communauté Urbaine de Lille

p 4: Attention à la qualité des composts!

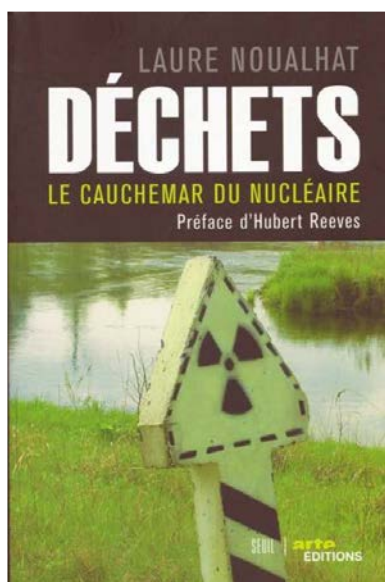
p 4 et 5: Réseaux de vigilance citoyenne  
France Nature Environnement  
Amorce

## Déchets nucléaires

p 6: La question est loin d'être résolue

p 7: Localisation et états des stockages

p 8: Déchets Moyenne Activité Vie Longue et Haute Activité Vie Longue: un débat mal engagé



**S**avez-vous qu'il n'y a pas eu un mais plusieurs Tchernobyl? Que les sites contaminés dans le passé le resteront pendant plusieurs millénaires, défiant par là l'imagination humaine? Savez-vous enfin que le retraitement n'existe pratiquement pas dans les faits et que l'industrie nucléaire vous le cache parce qu'elle ne sait pas faire «propre»?

La rigoureuse enquête de Laure Noualhat nous propose un inquiétant voyage dans les poubelles nucléaires du monde entier, d'Hanford, berceau de la première bombe atomique, à l'usine française de La Hague, en passant par les décharges à ciel ouvert des confins de la Sibérie.

Au cours de ce long voyage, on découvre avec stupéfaction que cette industrie nucléaire a toujours confisqué aux citoyens le droit de débattre sur le nucléaire et de refuser les déchets. Chaque fois que la société civile a été consultée, le nucléaire n'a pas survécu: serait-il incompatible avec la démocratie?

Laure Noualhat, journaliste à *Libération* depuis dix ans, est spécialiste du nucléaire et des sujets environnementaux.

# 1994 : déchets, Halte au gâchis !

## Extrait du préambule de notre exposition

« La société occidentale, préoccupée de son confort et avide de nouveautés, exige un nombre croissant de biens de consommation qui passent très rapidement de mode et sont mis au rebut après une vie éphémère. Nous usons inconsidérément les réserves que la nature a accumulées au fil de millions d'années: nous menaçons gravement la pérennité des ressources pour les générations à venir.

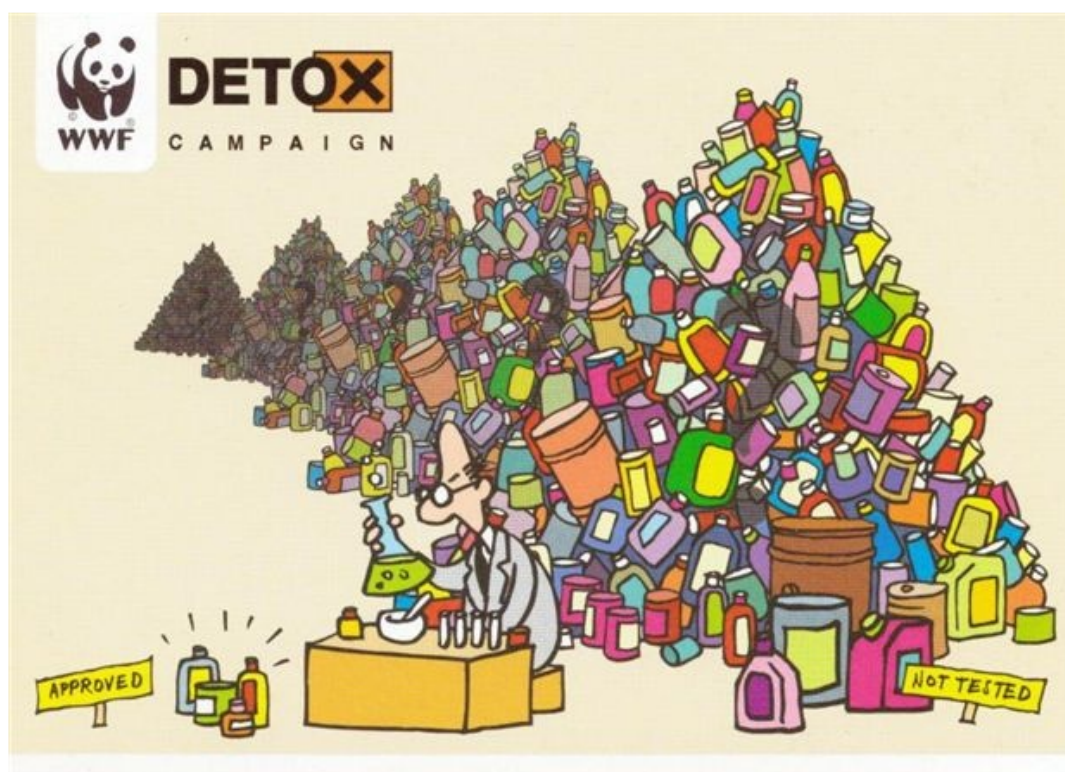
Ces excès sont commis par les sociétés les mieux nanties alors même que les communautés défavorisées ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins. Dans le même temps, nous croulons sous l'avalanche des déchets (ménagers, industriels,

agricoles..) dont le traitement coûte de plus en plus cher à la collectivité et nous laissons en cadeau aux générations futures ceux que nous ne savons pas traiter (déchets nucléaires ou toxiques) en allant parfois les cacher dans les coins les plus reculés de la planète. Si une part importante des ressources provient du Sud, c'est au Nord que l'essentiel est consommé. Par contre, c'est le Sud qui donne depuis longtemps l'exemple du recyclage... »

## 30 ans plus tard : quelles évolutions ?

Les méthodes de tri se sont améliorées, les techniques de valorisation se sont multipliées mais de nouvelles dérives marchandes ont fait leur apparition : obsolescence aggravée des appareils, évolutions permanentes de technologies notamment dans l'audiovisuel et la téléphonie conduisant les consommateurs à se séparer d'appareils quasi neufs, attitudes fortement encouragées à grand renfort de publicités. C'est

d'un autre gâchis dont il s'agit : le recours aux terres rares extraites parfois par des enfants-esclaves et bien sûr de nouveaux déchets électroniques recyclés trop souvent au détriment de la santé de populations pauvres.





**Membre de la commission consultative Déchets**, chaque année nous participons à la présentation des rapports annuels et formulons des remarques. Les déchets ménagers pré-triés par l'ensemble des habitants sont répartis vers deux unités où il est procédé au tri industriel en vue de leur acheminement vers les industries de valorisation adéquates.

**Les déchets verts ou fermentescibles** sont valorisés en compost mais produisent aussi du biogaz au sein du centre de valorisation organique. Le biogaz produit devait alimenter directement les moteurs des bus de la métropole, une forme d'autonomie à laquelle nous étions très attachés. Hélas par suite de contraintes administratives de niveau national, au prétexte de sécurité, le biogaz produit est vendu à GDF-Suez qui le revend à la compagnie de transport ! Les bus roulent donc avec un mélange gaz naturel/biogaz. Pour le moment les transactions se négocient à l'avantage de la métropole mais jusqu'à quand ?

A notre grand regret, le « marché » a repris la main.

**De même en ce qui concerne les coûts liés à la valorisation du papier, des cartons et plus récemment du verre**, la Société d'Économie Mixte Triselec est soumise à la loi du marché. Outre les difficultés liées au bon fonctionnement des unités de tri, les contraintes financières compliquent la gestion d'un outil qui 20 ans durant a été considéré comme modèle de par les possibilités de formation offertes au personnel souvent précaire qui trouvait là un tremplin vers

d'autres orientations d'emploi mais aussi modèle pour la qualité des tris et la valorisation matière. Depuis quelques années les exigences de qualité des matières triées se sont accentuées et les aléas des cours du marché ont dégradé les conditions d'une gestion sereine d'un outil pourtant reconnu performant. Autant de dérives qui nous inquiètent quant à la mise en œuvre de la réduction des déchets à la source !

**En ce qui concerne les encombrants**, la valorisation du gisement n'est pas non plus celle que nous souhaitons. De nouvelles déchèteries maillent le territoire : les habitants s'y rendent mais pas suffisamment pour donner vie aux ressourceries sur lesquelles nous avons fondé beaucoup d'espoirs en tant que création de points de vente d'objets de seconde main. Le gisement important est incinéré ou mis en décharge : une filière rentable pour le gestionnaire qui possède les camions, les centres d'enfouissement et vend l'électricité produite lors de l'incinération ! C'est un gâchis énorme de matériaux de base et une perte de création d'emplois d'artisanat et de commerce de proximité.

**L'application du nouvel arrêté concernant les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) devrait favoriser la réduction de 15% préconisée par le Grenelle** puisqu'il entérinera le refus de mise en décharge de bio déchets ou de matières recyclables et encouragera toute initiative pour limiter les quantités à incinérer.

**Intervention dans une école sur le thème des déchets**



**Notre vigilance est aussi en alerte sur les dérives concernant la qualité des composts produits par certaines filières.**

L'étude de mai 2012 de l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) montre que même en prenant les meilleurs composts de tri mécanico-biologique (TMB), **ils contiennent plus d'éléments traces métalliques** (cadmium, cuivre, plomb, zinc, mercure..) et **de contaminants physiques** (verres/plastiques) **que les composts issus de bio-déchets !**

La norme française NF U44-051 est moins rigoureuse que bon nombre de normes européennes puisque le Centre de Recherche Européen de Séville inclut les PCB, les dioxines, des PBDE, des muscs polycycliques soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens, des fluorosurfactants dont le perfluorooctane sulfonate (PFOS), l'acide perfluorooctanoïque

(PFOA), et l'acide perfluorononanoïque (PFNA). **Le cahier des charges de l'agriculture biologique exclut le recours à ces pseudo-composts.** Il y a une prise de conscience de la plupart des agriculteurs et de leurs représentants, sur le fait que la stratégie moins contraignante appliquée en France risque à terme de polluer les terres. Les consommateurs et associations préoccupées par la qualité des sols militent, en appui de ces préoccupations, pour davantage d'exigences concernant les produits issus des TMB.

Mieux informer, développer l'usage des ressources renouvelables, privilégier la qualité des sols dédiés à l'alimentation, la maintenance du matériel utilisé, inciter au réemploi, telles sont quelques propositions d'EDA concernant une consommation responsable des ressources dont nous bénéficions.

**... évidemment, nous ne sommes pas seuls pour exercer une vigilance citoyenne : nous nous appuyons sur les travaux d'autres réseaux tels ...**

## **France Nature Environnement (FNE)**

Pour préparer la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) France Nature Environnement organise chaque année depuis 5 ans des temps de rencontres entre les acteurs de terrain, collectivités, associations, entreprises, pour susciter des initiatives et des partenariats locaux autour de cette thématique.

FNE exerce aussi une vigilance permanente quant à l'application des réglementations relatives aux incinérateurs, à la gestion des décharges, au transport des matières dangereuses...

Nous nous rejoignons complètement sur le fait que :

- nous produisons trop de déchets, ce qui a un impact sur nos ressources (lors de la fabrication et du transport), mais également sur nos milieux car nous devons trouver les moyens de gérer tous ces déchets.

- nous ne recyclons pas assez de matière (1/3 seulement de nos déchets) : incinérer a un impact négatif sur notre santé et enfouir pollue les milieux naturels.

Nous regrettons aussi les abattements successifs votés par les parlementaires concernant la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) mise en place dans le cadre du Grenelle dont le produit devait être reversé à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui, de ce fait ne tient pas ses engagements sur le volet réduction des déchets à la source !





**Amorce (association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur)**

Le 14 février dernier, Amorce a organisé un colloque pour tenter d'améliorer les bilans des filières à responsabilité élargie du producteur (REP). On est loin d'une responsabilité assumée du «pollueur-payeur», le principe originel sur lequel reposent pourtant les filières. Il faut accroître la visibilité des REP, ne pas perdre de vue les objectifs de prévention et exercer davantage de contrôles quant à leur fonctionnement notamment en ce qui concerne le réel taux de réutilisation des matières recyclées par les fabricants.

La filière des papiers graphiques est en crise, les producteurs en sont pour partie responsables : près d'un quart d'entre eux ne versent tout simplement pas leur contribution à l'éco-organisme EcoFolio, Ils se plaignent des coûts de tris des papiers en

raison d'une collecte en mélange avec les emballages ce qui n'est pas le cas dans les autres pays d'Europe. A peine 1 papier sur 3 recyclé en France contre 3 sur 4 en Allemagne. Contrairement à ce que la loi leur impose, tous les fabricants de papier ne sont pas à enclins à participer à la gestion des déchets. Avec le nouveau barème 2013, leurs versements doivent pourtant augmenter, pour prendre en charge entre 20 et 25% des coûts de la filière, contre 15% aujourd'hui.

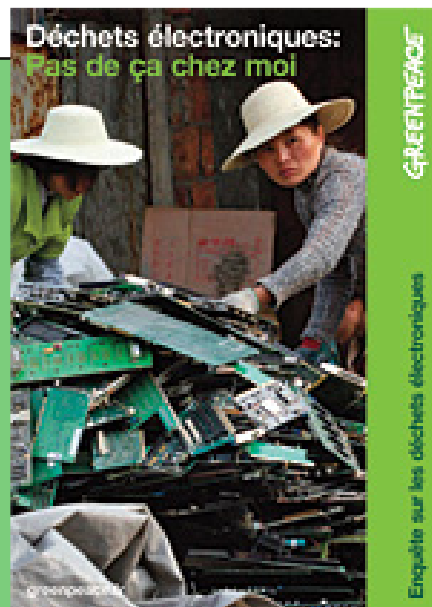
L'incitation à la mise en œuvre de l'éco-conception reste insuffisante. Il y a manque de transparence dans la gestion et le fonctionnement des éco-organismes, en particulier Eco-Emballages créé il y a 20 ans. La cour des comptes procède actuellement à de nombreuses auditions à ce sujet.

**Travailler en réseau, exercer une veille citoyenne en faisant état des particularités locales pour un meilleur respect des réglementations, agir de manière complémentaire est un atout à valoriser en permanence !**



**Portables:  
Danger pour  
les pays  
pauvres**

*Affiche Greenpeace*

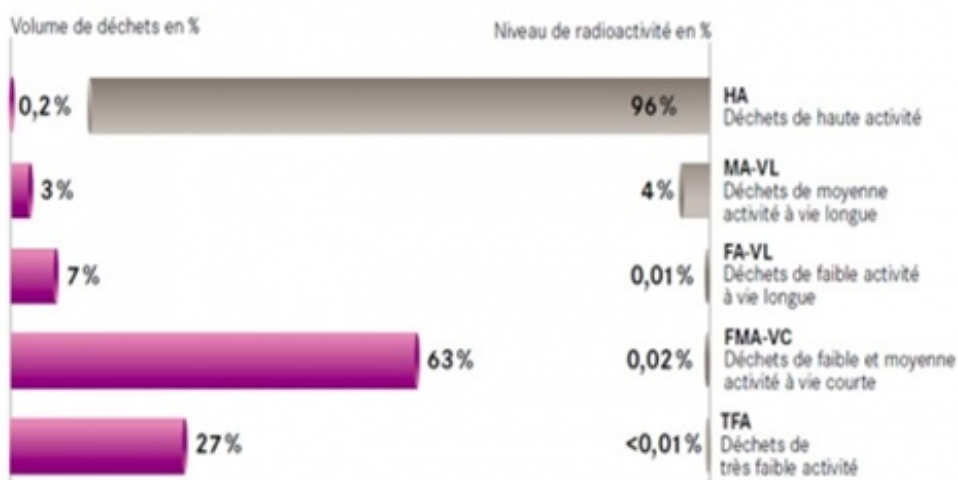


Au début des années 1970, le gouvernement français, sans concertation aucune, pas même celle du Parlement, a fait le choix du nucléaire majoritaire pour produire de l'électricité. Il était évident que cette filière générerait des déchets radioactifs que l'on ne savait pas traiter: les décideurs prédisaient que la science trouverait bien des solutions en temps utile. Où en est-on 40 ans plus tard ?

### L'éventail des déchets

Selon l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) environ 1 320 000 m<sup>3</sup> étaient stockés ou entreposés fin 2010. Ils se répartissent en diverses catégories : Haute Activité Vie longue **HAVL**, Moyenne Activité Vie longue **MAVL**, et Faible Activité Vie Longue **FAVL**–

### Répartition du volume et du niveau de radioactivité des déchets radioactifs existants à fin 2010 (données site ANDRA)



### Volumes des déchets radioactifs, entreposés ou stockés, à fin 2010, en m<sup>3</sup> équivalent conditionné

Catégorie	Volume à fin 2010 (m <sup>3</sup> équivalent conditionné)
HA	2 700
MA-VL	40 000
FA-VL	87 000
FMA-VC	830 000
TFA	360 000
DSF*	3 600
<b>Total général</b>	<b>~ 1 320 000</b>

\*Les déchets identifiés dans la catégorie DSF (déchets sans filière) sont ceux qui n'entrent pour le moment dans aucune des filières existantes ou à l'étude, en raison notamment de leurs caractéristiques chimiques et physiques. Les études concernant la gestion de ces déchets sont en cours.

Remarquons que cet inventaire ne tient pas compte des 252 millions de tonnes de déchets issus des anciennes mines d'uranium, disséminés à travers le pays.



### Prévisions des volumes de déchets pour les années 2020 et 2030\*

\*Concernant l'industrie électronucléaire, les prévisions sont fondées sur une hypothèse d'allongement de la durée de fonctionnement des centrales à 50 ans et le « traitement » de l'ensemble des combustibles nucléaires usés. L'inventaire national prend en compte les 58 réacteurs actuels et l'EPR de Flamanville en cours de construction.

	Pour 2020	Pour 2030
HA	4 000	5 300
MA-VL	45 000	49 000
FA-VL	89 000	133 000
FMA-VC	1 000 000	1 200 000
TFA	762 000	1 300 000
<b>Total général</b>	<b>~ 1 900 000</b>	<b>~ 2 700 000</b>



Centre de stockage de l'Aube

## Où sont-ils?

Nous n'avons pas de prise sur la radioactivité : nous ne savons pas ralentir ou accélérer les phénomènes, nous ne savons pas transformer les radioéléments pour les rendre moins dangereux. La seule possibilité est de les confiner pour se protéger des radiations, et d'attendre que leur activité décroisse. La durée nécessaire est variable selon les éléments, entre trois cents et quelques millions d'années, durant lesquelles il faut les surveiller, eux et leurs contenants !

Il existe pour le moment en France trois centres de stockage. Le plus ancien d'entre eux, celui de la Manche, ouvert en 1969 est maintenant fermé. 527 225 m<sup>3</sup> soit 72% du volume de déchets présents y sont définitivement stockés et seront surveillés pendant 300 ans. Le reste, les plus dangereux d'entre eux attendent un centre de stockage adapté à leur spécificité.

Soulaines et Morvilliers, communes situées dans l'Aube accueillent à fin 2010 :

- de 830 000 m<sup>3</sup> de déchets de Faible et moyenne activité à vie courte, des déchets liés à la maintenance (vêtements, gants, outils..) et au

fonctionnement des installations nucléaires ou de laboratoires de recherche, d'hôpitaux, d'universités... Ils sont conditionnés en colis « primaires » obligatoires pour leur transport : conteneur en métal ou en béton puis enrobé avec du béton. Conçu pour accueillir 1 million de m<sup>3</sup>, le centre de Soulaines en contenait déjà 255 140 fin 2011

- de 650 000 m<sup>3</sup> de déchets de très faible activité. Fin 2011, 203 435 m<sup>3</sup> étaient déjà stockés à Morvilliers par lots dans des alvéoles creusées à quelques mètres de profondeur dans une couche argileuse. Une fois remplies elles sont fermées et recouvertes d'une couverture composée de sable, d'une membrane imperméable et d'argile.

- 87 000 m<sup>3</sup> de déchets de faible activité à vie longue : des déchets de « graphite » matériau utilisé en grande quantité dans les premiers réacteurs, des « radifères » contenant du radium ou du thorium provenant de l'ancienne industrie du radium, du traitement chimique de minerais par l'industrie nucléaire ou industrie chimique... en attente sur sites provisoires.



### Limites de la directive européenne sur la gestion des déchets radioactifs

Adoptée le 19 juillet 2011, elle préconise un renforcement des normes de gestion et de stockage et rappelle la responsabilité des États membres en imposant d'importantes obligations, notamment présenter d'ici 2015 un programme détaillé fixant le calendrier et les modalités de construction de centres de stockage, une évaluation des coûts et un descriptif des mécanismes de financement.

Le texte prévoit que la population et les travailleurs soient dûment informés et aient la possibilité de participer effectivement aux processus de décisions.

Hélas, au grand regret des écologistes,

l'exportation de certains types de déchets, certes « encadrée » est autorisée vers des Pays tiers, ce qui signifie des garanties de sécurité peu claires et des dérives d'élimination de déchets à bas prix, au détriment du respect de la qualité milieux naturels et de la sécurité des populations susceptibles de les accueillir !

Pour les déchets HAVL la directive impose leur stockage en couches géologiques profondes. Or le choix de l'enfouissement profond est extrêmement discutable et doit être débattu avec les citoyens. En outre, aucun centre de ce type n'existe à ce jour dans le monde et en l'état actuel de la technique, il faudrait encore de nombreuses années avant qu'un centre soit opérationnel.

### Quel avenir pour les déchets FA-VL ?

En 2008, à la demande de l'État, l'ANDRA devait trouver d'autres lieux d'accueil pour les déchets FA-VL. EDA, membre de l'ANCCLI (Association Nationale des Comités et commissions locales d'Information et de Surveillance) a participé aux réunions de préparation de cette mission. En application de la convention d'Aarhus sur le droit à l'information et à la participation du public au processus décisionnel (souligné par nous) en matière d'environnement, la concertation avec les habitants en amont du projet était le point fondamental mis en préalable.

L'Etat et l'ANDRA n'en ont pas tenu compte. Aucune commune n'a accepté d'accueillir le gisement et cette initiative s'est soldée par un échec assez retentissant pour l'Andra à qui l'Etat a demandé un rapport présentant de nouvelles orientations. Restent donc sans solutions pour le moment :

### Et le « retraitement » ?

**Souvent présentée comme un recyclage, cette option typiquement française consiste en fait à simplement séparer les radioéléments contenus dans le combustible usé. Elle produit de nouveaux déchets, tout aussi dangereux. Seule une infime partie (environ 2%) est « recyclée » sous forme de MOX, un nouveau combustible plus difficile à utiliser et plus dangereux après usage.**



### Le projet français Cigeo, à Bure dans la Marne, un prototype ?

Le petit village de Bure est l'épicentre d'un vaste programme d'entreposage et de stockage de déchets radioactifs en tout genre, nommé "projet CIGEO". Il prévoit l'enfouissement à 500 mètres sous terre et pour des centaines de milliers d'années de déchets hautement radioactifs. Ce projet répond aux objectifs de la loi de 2006 et aux orientations du Plan National de Gestion Matières et Déchets Radioactifs 2010-2012.

#### Petit rappel historique

Les recherches sur ce projet ont démarré en 1991, avec la première loi sur les déchets radioactifs. A partir de 2000, un laboratoire de recherche sur l'enfouissement en profondeur s'est construit à Bure, à 500 mètres dans le sous-sol. En 2006 la loi retient le stockage dans l'argile comme la solution de référence « pour la protection à très long terme de l'homme et de l'environnement »

En 2012 est lancée la phase industrielle du projet.

#### Étapes à venir :

- **2013** : débat public sur le projet : c'est une condition préalable à la demande d'autorisation de construction inscrite dans la loi de 2006
- **2015** : début de l'instruction de la demande d'autorisation du centre de stockage.
- **Horizon 2016** : loi pour définir les conditions de réversibilité du stockage.
- **2025** : sous réserve de son autorisation, mise en service de Cigéo.

Les volumes de déchets destinés à Cigeo sont estimés à :

- 10 000 m<sup>3</sup> pour les déchets Haute Activité soit environ 60 000 colis
- 70 000 m<sup>3</sup> pour les déchets MAVL soit environ 180 000 colis.

L'exploitation du centre devrait durer cent ans

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) vient de publier les dates du débat : il se

déroulera du 15 mai au 31 juillet et du 1er septembre au 15 octobre 2013. Il sera organisé uniquement en Meuse et Haute-Marne, et ne portera que sur : conception industrielle, sûreté, réversibilité, implantation, surveillance. C'est-à-dire que la question fondamentale « enfouir ou ne pas enfouir ? » ne sera pas posée, : le plus grand nombre des Français sera écarté d'un choix qui aura des conséquences pour nos descendants au long de milliers de générations !

Certaines associations locales opposées au projet appellent au boycott pur et simple. D'autres ont adressé une lettre au Président de la République pour demander un report, pour que ce débat n'ait pas lieu en même temps que celui sur la transition énergétique. Nous approuvons cette position, car les enjeux sont tels qu'ils demandent un temps de réflexion important.

Dès le début du projet, l'option de l'enfouissement profond des déchets radioactifs a soulevé, partout en France, une forte opposition, de la part de collectifs de citoyens et de certains élus.

Parmi les nombreuses questions soulevées :

- **l'impossibilité de garantir la stabilité du sous-sol** pendant des millénaires : risques sismiques, fissuration des argiles, modifications sous l'effet de la chaleur dégagée par les déchets, déformation des galeries ...

- **avec pour conséquences des risques d'infiltration d'eau**, qui deviendrait radioactive et contaminerait les nappes phréatiques

- **aucune garantie non plus sur la tenue** au (très) long cours des contenants des « colis »

- **l'irréversibilité du dispositif**, c'est-à-dire l'impossibilité de remonter les déchets en cas de dysfonctionnement. D'ailleurs le projet Cigéo ne prévoit la réversibilité que pendant la durée d'exploitation, cent ans.

Des exemples, récents au regard des millénaires annoncés pour Cigéo, devraient nous inciter à la prudence :

**En Allemagne à Asse** la situation est très grave mais même si le coût sera exorbitant, il a été décidé d'évacuer 126 000 barils stockés entre 1967 et 1978 dans une mine de sel. 30 ans après la fermeture du site, 12 m<sup>3</sup> d'eau ruissellent sur les parois, les galeries s'effondrent, les conteneurs sont rouillés, la saumure qui stagne au fond pourrait être dix fois plus radioactive que la norme. L'Allemagne sera le premier pays au monde à déstocker ses déchets souterrains !

**En France à Wittelsheim**, 44 000 tonnes d'amiante, de mercure et de résidus électroniques croupissent depuis dix ans dans une ancienne

mine de potasse. 1999, Stocamine, une aubaine pour maintenir 200 emplois et réutiliser les anciennes mines avec l'assurance que les déchets ultimes stockés pourraient être retirés. Le 10 septembre 2002, le stockage à 500 mètres sous terre de 472 big bags de produits phytosanitaires, mélange d'amiante, engrais, soufre.. des matières interdites, est ordonné par la direction du site malgré les alertes émises par les syndicats ouvriers : quelques jours plus tard, c'est l'incendie. Des mineurs présents seront dangereusement exposés. Si l'incendie a été éteint, Stocamine est une bombe à retardement car l'eau a envahi les galeries, au risque de contaminer la plus grande nappe phréatique de l'Europe, celle du Rhin. Plus le temps passe, moins il sera possible d'enlever les déchets...

Un droit à polluer multiplié par 10!!

## Les rejets des réacteurs dans les milieux naturels sont-ils des déchets ?

La convention OSPAR (protection de l'Atlantique Nord) de 1998 fixait pour objectif « *des réductions progressives et substantielles des rejets, le but étant de parvenir à des teneurs dans l'environnement proches de zéro dans le cas des substances radioactives artificielles en tenant compte de la faisabilité technique* » .

Cette ambiguïté du propos a permis à la Centrale EDF de Flamanville d'obtenir de l'Autorité de Sûreté Nucléaire à compter de 2010 l'autorisation de droits à polluer 3 à 10 fois supérieurs aux besoins jamais enregistrés en matière de rejets radioactifs (hors tritium) sur le parc des 20 réacteurs de 1300 MWe depuis leur première mise en service en 1984 : une attitude tout à fait contradictoire avec le principe de précaution et la convention pré-citée !

### Des exemples de cette nature sont légion.

Celui du centre de Valduc (près de Dijon) est édifiant car il est appelé à accueillir des déchets supplémentaires pour résorber des stocks anciens, traiter les matériaux des installations de production et d'extraction du tritium. Il y a quelques années les déchets « dégazants » étaient stockés dans des fûts mais ils doivent être re-conditionnés ce qui libèrera encore davantage de tritium ! Les futurs déchets d'Iter seront aussi à envisager. Les boues d'épandage qui entourent le site ne sont pas analysées et les eaux qui entourent le site dépassent les limites tolérées.

Mais... sur pressions permanentes des associations les rejets radioactifs « seraient » enfin assimilés à des déchets et de ce fait soumis à davantage de contraintes dans le prochain Plan National Matières et Déchets Radioactifs (2013-2015) ??

"Parce que l'obligation de subir nous donne le droit de savoir." Jean Rostand

Cette citation est souvent évoquée par Monique Sené, fondatrice du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire et rédactrice du journal la Gazette, une mine d'informations exprimée de manière claire et accessible sans détours, sans concession sur laquelle nous nous appuyons souvent. Les éléments ci-dessus en sont extraits



Dans le cas particulier de Bure, s'ajoutent des questions plus spécifiques, comme le caractère flou de l'inventaire des déchets accueillis, qui n'évoque pas le devenir des combustibles MOX usés, par exemple. Autre sujet de colère pour les habitants de la région : le potentiel géothermique du site a été minimisé par l'ANDRA, car sa présence reconnue aurait, en application de la loi, contrarié le projet.

**Enfin, une question aujourd'hui sans réponse : comment, à travers tous les bouleversements que connaîtra cette planète durant les prochains millénaires, conserver la mémoire**

**des déchets enfouis ?** Ou alors faut-il, comme en Finlande, faire le choix de l'oubli organisé (cf le film « Into Eternity ») ?

Assurément, la présence de tous les déchets radioactifs produits en France depuis les débuts de l'ère nucléaire nous oblige à prévoir avec responsabilité leur gestion, en prenant le moins de risques possible, et nous suivrons de près ce débat. Cependant, nous ne nous laisserons pas de rappeler qu'à nos yeux l'urgence est de cesser d'en produire. Il faut prendre dès aujourd'hui la décision d'arrêter les réacteurs et programmer cet arrêt : c'est un autre débat à ouvrir, avec une toute autre ampleur !

### Les transports de déchets radioactifs

Entre les lieux de production, les centres de conditionnement, les sites de stockage et autres « installations nucléaires de base », les déchets se déplacent. Par la route, le train, la mer. Au risque d'accidents ou « d'actes de malveillance ». Ces transports constituent des menaces pour la santé des travailleurs qui les effectuent, et des habitants des villes et villages traversés. Le voyage a généralement lieu dans le plus grand secret, sauf lorsque des militants curieux arrivent à intercepter l'information, mais c'est toujours à la dernière minute ! Ni les populations ni les élus ne sont tenus au courant des passages ou séjours près de chez eux de colis aussi peu cadeaux ! Par exemple : **habitants des environs de Lille, saviez-vous que plusieurs fois par an des trains radioactifs traversent la frontière à Mouscron et passent la nuit à Lomme-Délivrance ?**



Pour aller plus loin :

[www.andra.fr](http://www.andra.fr)

[www.gazettenucleaire.org](http://www.gazettenucleaire.org)

[www.cigeo.com](http://www.cigeo.com)

[www.burestop.eu](http://www.burestop.eu)

[www.sortirdunucleaire.org](http://www.sortirdunucleaire.org)

[www.global-chance.org](http://www.global-chance.org)

Retrouvez plus d'infos, les actualités, les brèves, l'agenda sur notre site [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)